

Objectifs

- Identifier les troubles du comportement alimentaire chez le patient obèse
- Intégrer l'évolution de ses pratiques dans la diététique de l'obésité
- Proposer aux patients un accompagnement adapté pour lever la restriction cognitive

Programme

LES TROUBLES ALIMENTAIRES

- Comment se manifestent-ils ?
- A quoi ils servent ?
- Comment les dépister ?
- Rappels sur la communication (écoute active et attitudes de Porter)

L'OBESITE

Les apprentissages que le patient obèse doit faire

- Lever la restriction cognitive
- Tenir compte de ses repères physiologiques
- Travailler sur les dysfonctionnements cognitifs

- Réguler les apports énergétiques
- Amener le patient à réfléchir sur son désir de « maigrir » qu'il soit candidat ou non à une chirurgie bariatrique

CONSTRUIRE SON ACCOMPAGNEMENT DIETETIQUE

- Quels apprentissages peuvent-être faits en groupe et en individuel
- Les outils adaptés aux types de prises en charge : carnet alimentaire, fiche technique d'atelier...
- Travailler sa posture
- Connaître les limites de son expertise et savoir orienter vers un psychologue

Prérequis

Avoir suivi PEC07 – Obésité et comportement alimentaire - niveau 1

Public cible

Diététiciens-nutritionnistes, professionnels de santé ou collaborateurs concernés par le thème

Intervenants

Diététicienne nutritionniste

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
<p>Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité</p>	<p>Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires...)) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.</p>	<p>2 jours soit 14 heures</p>
		Dates
		<p>Du 16 au 17 septembre 2021 Du 15 au 16 septembre 2022</p>
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
<p>SSHA - ISA 16A, rue de l'Estrapade 75005 PARIS</p> <p>Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité 	<p>2021 : 950 € H.T. 2022 : 970 € H.T. T.V.A. : en sus</p>
		Accessibilité aux personnes handicapées
		<p>SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur</p>
<p>Intra possible : nous consulter</p>		